

Rebondir après sa peine



Pour réduire la récidive
découlant des sorties de prison
sans accompagnement, l'association L'Îlot
propose aux personnes ayant achevé leur peine
ou bénéficiant d'un aménagement de celle-ci
des formations et ateliers facilitant leur
insertion professionnelle.

Par Frédéric Brillet

Regardez sur Internet ce que font ces entreprises. Puis notez celles qui vous intéressent, vous n'aurez pas le temps de les voir toutes», conseille Marie Gemon, conseillère en insertion professionnelle (CIP) aux ateliers et chantiers d'insertion de L'Îlot Île-de-France. En ce mercredi 6 novembre, la jeune femme accompagne vers la réinsertion professionnelle une quinzaine de personnes aux parcours complexes qui n'ont comme point commun que la volonté de s'en sortir. Des femmes d'âges divers, récemment arrivées en France à en juger par leur maîtrise approximative de la langue et leur réserve, côtoient une brochette de lascars gouailleurs, dont beaucoup ont manifestement grandi dans les cités. Sous main de justice (sous l'autorité de la justice), ces derniers bénéficient d'un aménagement de peine et peuvent être astreints au port d'un bracelet électronique. De cette diversité, L'Îlot a su faire une force. *«Durant les formations et stages, les anciens détenus côtoient des personnes qui n'ont pas de parcours judiciaire, comme des mères de famille qui n'ont jamais travaillé et veulent s'insérer dans la vie professionnelle. Ça crée de l'émulation. En groupe, ils apprennent à s'entraider et à acquérir les codes de la vie professionnelle. Et puis, devant une mère de famille, les jeunes se tiennent mieux»*, explique Isabelle Cartagena, responsable des ateliers et chantiers d'insertion de L'Îlot en Île-de-France. Tous les participants de cet atelier de qualification et d'insertion se préparent à participer au Blanc-Mesnil le lendemain à un «job dating» sans CV avec des employeurs de la restauration. Sur le tableau, la CIP a inscrit les valeurs et consignes à respecter durant la session :

politesse, pas de téléphone, concentration, cohésion, responsabilité, bonne humeur, écoute, respect... Ayant acquis en stage des compétences de base dans la restauration, les participants doivent apprendre à se vendre auprès des recruteurs. *«Compass Group, Convivio, Elior, le groupe Accor seront là»*, promet la CIP, tandis que le «public justice», comme on les nomme à L'Îlot, entreprend d'ambiancer la séance. *«Sur Internet, ils se disent tous leader mondial de la restauration, c'est de la pub mensongère»...* *«Ouah, il y a un gastro, trop classe. Et il est dans le 9-3, là, je suis choqué. J'aime trop la bonne nourriture, je pourrai y apprendre le vin»...* *«Moi, j'aimerais faire chef cuisinier mais, avec un casier, c'est pas possible»...* *« Mais non, rigole un autre. Regarde Trump, il a été condamné et va être président des États-Unis. Tu peux bien devenir chef.»*

Ambiance(s)

Des rires fusent dans la salle sous le regard bienveillant de Marie Gemon. Mais, soudain, l'ambiance se gâte. Pour une raison mystérieuse, deux stagiaires, qui ont apparemment déjà oublié les consignes inscrites au tableau, commencent à s'embrouiller. *«Je te parle pas à toi. Si tu veux me menacer, c'est pas ici. — Arrête de te donner en spectacle et si tu veux me parler c'est dehors. — Continue à faire tes petites phrases et tu vas voir...»* Finalement, l'un des protagonistes sort spontanément et la tension retombe. *«Allez, on est là pour parler restauration»*, lance un participant. La formatrice profite de l'accalmie pour distiller quelques conseils pour réussir son job dating: *«L'idée, c'est de se faire des contacts, de vous créer un réseau. N'oubliez pas de noter les noms et les numéros*

de téléphone de vos interlocuteurs pour les recontacter. Ça leur montrera que vous êtes motivés...» rappelle Marie.

Dans la foulée, elle propose au groupe des simulations d'entretien. Devant le premier volontaire pour cet exercice, elle rappelle l'importance de la posture: «Comment serez-vous demain en entretien face au recruteur?» «Libre», plaisante l'intéressé. «Oui, mais surtout pas les mains dans les poches. Et il faudra songer à retirer votre manteau.» Circonstance aggravante, le candidat a oublié sur sa table le carnet sur lequel il doit inscrire les coordonnées des personnes rencontrées. Tirant la leçon de ces erreurs, les suivants s'appliquent à rectifier le tir et parviennent même à déjouer les questions pièges: «On a beaucoup de candidats. Pourquoi on vous prendrait vous?» Et un jeune homme d'énumérer ses atouts: «Je suis disponible tout de suite, je peux travailler le soir ou le week-end.» Une bonne réponse pour ces métiers synonymes d'horaires décalés qui recrutent souvent dans l'urgence.

Après chaque simulation, Marie Gemon assure le débriefing, insistant sur l'attention à porter au langage corporel. «Quand vous prenez la parole, il faut regarder votre interlocuteur bien en face. Évitez

le regard fuyant qui donne l'impression que vous vous en fichez.» La séance se conclut sur ses derniers conseils: «Apprenez votre CV et préparez les réponses aux questions qui pourront vous être posées pour éviter de stresser.» À la sortie, Marie explique les motivations qui l'ont conduite à quitter son poste de conseillère en insertion professionnelle chez France Travail pour venir à L'Îlot se spécialiser sur le public justice. «Avec cette population, je me sens vraiment utile. Et j'estime que chacun a droit à une seconde chance dans la vie.»

Coder pour s'en sortir

Une conviction que partage Sofien, formateur en informatique et développeur. Après avoir tâté du monde de l'entreprise, cet ingénieur de 31 ans, diplômé de l'École centrale «en quête d'un métier qui ait plus de sens», l'a trouvé en venant dispenser son savoir dans l'associatif. Au sein d'Etap'Web, structure créée par L'Îlot et l'association CodePhenix, qui est à la fois un atelier de réinsertion et une agence numérique, il initie un public mixte d'anciens détenus et de chômeurs longue durée au codage à travers des CDDI (contrats à durée déterminée d'insertion) qui

*«Avec cette population, je me sens vraiment utile.
Et j'estime que chacun a droit à une
seconde chance dans la vie.»*

Marie Gemon, conseillère en insertion professionnelle de L'Îlot Île-de-France spécialisée dans le « public justice »

durent jusqu'à vingt-quatre mois, soit le temps nécessaire pour apprendre les bases de la programmation.

Passant de poste en poste, Sofien par-sème ses explications techniques de rassurants «*Jusque-là, tout va bien*» et de plaisanteries. De quoi inspirer confiance aux apprenants. «*L'informatique est un secteur qui recrute beaucoup et où les diplômés comptent peu. Les anciens détenus que je forme ont toutes leurs chances*», martèle-t-il. Mais comment parvient-il à convaincre ces jeunes

qui ont connu l'échec scolaire, la délinquance, puis la prison de s'accrocher à une matière aussi exigeante? «*J'adapte la pédagogie pour éviter qu'ils soient mis en échec. Mais, ce qui les motive surtout, c'est que, pour la première fois de leur vie, ils se projettent dans un métier à forte valeur ajoutée et en ressentent de la fierté. Rien à voir avec les petits boulots qu'ils ont connu jusqu'alors.*»

En atteste Jimmy, 23 ans, rencontré dans la foulée. «*J'avais un problème avec l'autorité, je n'aimais pas qu'on*

Changer de regard sur les anciens détenus

Quels résultats obtenez-vous sur le plan de la réinsertion avec des personnes récemment libérées ou en aménagement de peine?

Les chiffres sont éloquentes: le taux de récidive passe de 63% dans les cinq ans en «*sortie sèche*» – c'est-à-dire sans aucun accompagnement du service pénitentiaire d'insertion et de probation ni aménagement de peine à la sortie d'incarcération – à 39% pour les personnes incarcérées et libérées en libération conditionnelle, et seulement 34% après une peine de travail d'intérêt général (TIG).

Du point de vue de la réinsertion professionnelle, la moitié des personnes accueillies par L'Îlot dans ses structures dédiées à l'insertion par l'activité économique trouvent un emploi ou une formation au sortir de leur accompagnement. Ces bons résultats, en dépit des nombreux freins que rencontre le «*public justice*», s'expliquent – entre autres – par notre expertise et notre expérience en matière de réinsertion. Nous multiplions les dispositifs et les réinventons sans cesse pour offrir un accompagnement toujours plus pertinent. La méthode d'accompagnement de L'Îlot est reconnue par nos partenaires, qu'il s'agisse de l'administration pénitentiaire, d'autres institutions ou associations,

ou de partenaires privés. Cet accompagnement s'appuie sur quatre piliers indispensables à une réinsertion réussie: le logement, l'emploi, la santé, et les liens sociaux et familiaux. Il s'adapte à la singularité de chacun et permet d'aider la personne à surmonter les obstacles à sa réinsertion. Si l'obtention d'un emploi, donc un accès à des ressources, est une étape incontournable pour accéder à un logement autonome, c'est en traitant la globalité des freins de chacun que nous parvenons à de bons résultats.

Quel est le profil des personnes accompagnées?

L'Îlot accompagne dans un parcours de réinsertion sociale des hommes et femmes en situation de grande précarité, parmi lesquels des personnes sortant de prison ou sous main de justice. La part du public justice dans nos centres d'hébergement et de réinsertion sociale, dans nos chantiers d'insertion et dispositifs d'accès à l'emploi est de 55%. Les personnes accompagnées par L'Îlot ont en commun d'avoir eu un parcours de vie chaotique, le plus souvent avec un très faible niveau de qualification. Nous évaluons les savoirs de base de nos bénéficiaires en début de processus afin de proposer une mise à niveau adaptée à chacun. Par ailleurs, ces personnes

me dise quoi faire, que ce soit à l'école ou à la maison.» Il lâche sa scolarité en première pro et, désœuvré, cherche à gagner de l'argent, mais «pas de la bonne manière». Ce qui lui vaut un passage par la case prison. Par chance, le jeune homme manifeste de la curiosité pour la technologie. «Ado, je réparais déjà des téléphones en m'aidant de tutoriels sur Internet. Je me suis lancé dans l'informatique et j'adore ça. Avant de venir chez Etap'Web, j'ignorais qu'on pouvait apprendre et travailler dur dans

la bonne humeur en y prenant plaisir...»

Il envisage désormais son avenir avec optimisme, rêvant d'intégrer l'École 42 pour approfondir ses connaissances en programmation, puis une grande entreprise du numérique...

La cuisine en ligne de mire

Pragmatique, L'Îlot ne forme qu'à des métiers en tension, comme ceux de l'informatique et de la restauration. C'est dans ce secteur que Jason, 25 ans, espère faire carrière. Sa condamnation

L'accompagnement en sortie de peine permet de réduire fortement le taux de récidive, rappelle Pierre-Jean Petit, directeur général de L'Îlot, qui défend une approche globale de la réinsertion.

ont peu ou pas d'expérience professionnelle et ne maîtrisent pas les codes sociaux en vigueur dans le monde de l'entreprise.

Le public que nous accompagnons est volontaire dans cette démarche de réinsertion. Cette possibilité d'accompagnement a même, pour certains qui sont encore sous main de justice, conditionné leur possibilité d'avoir un aménagement de peine. Des alternatives à la détention, telles que le placement extérieur ou la détention à domicile sous bracelet électronique, s'accompagnent en effet d'obligations de projet professionnel, d'hébergement ou de suivi que seules des associations de réinsertion, comme la nôtre, peuvent offrir.

Qu'en est-il des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général ?

Nous leur proposons des TIG pédagogiques, c'est-à-dire des missions d'intérêt général effectuées au sein d'une structure habilitée. Durant cette période, L'Îlot travaille à lever les freins à leur employabilité, qu'ils soient éducatifs, administratifs, sanitaires ou sociaux. Le TIGiste est accompagné dans un cadre collectif, notamment sur des questions de formation et de recherche d'emploi.

Vous intervenez en amont, à l'intérieur même des prisons ?

Nous sommes convaincus que la réinsertion se prépare au plus tôt de la peine pour être la plus efficace possible. Ainsi, depuis quelques années, nous intervenons en détention, avec des ateliers pour le retour vers l'emploi dans la prison de Villepinte ainsi qu'à La Santé, et un atelier et chantier d'insertion de recyclage textile dans le centre pénitentiaire de Beauvais.

Comment évolue l'opinion vis-à-vis de la réinsertion ?

La France compte près de 76 000 détenus en 2024, mais, chaque année, 98 000 personnes sont libérées. Nous ne sommes pas nombreux à aider les sortants. C'est une cause qui fédère malheureusement moins que d'autres, mais nos donateurs sont fidèles. Il y a un véritable travail de pédagogie à mener pour éveiller le grand public à cette cause. Une prison qui ne serait que punition ne permet pas de faire société. Les gens doivent pouvoir se réinsérer, pour eux, mais aussi pour nous. Faire changer de regard sur les anciens détenus fait partie de notre mission.

F. B.

L'Îlot, plus de cinquante ans au service de la réinsertion

En 1969, suivant la vocation première fixée par son fondateur, L'Îlot ouvre sa première maison d'accueil pour hommes sortant de prison. L'association a ensuite élargi son action à la santé, la formation et l'insertion par l'activité économique. En 2023, 124 personnes ont été accompagnées dans les chantiers d'insertion et ateliers qualification-insertion et, à la fin, la moitié ont trouvé un travail ou une formation. La même année, l'association a créé « En route vers l'emploi », un dispositif de remobilisation sociale et professionnelle qui démarre en détention et se poursuit à l'extérieur. Le principe ? Favoriser au plus tôt la réinsertion des détenus, en créant des parcours qui préparent depuis le « dedans » la possibilité de trouver un emploi « dehors ».

F. B.

à trois ans et demi d'enfermement aura au moins servi à une chose : révéler sa vocation. *« J'ai pris goût à la cuisine en prison en préparant des plats pour mes compagnons de cellule et en regardant Top Chef. »* Encore sous bracelet électronique, il espère avec l'appui de L'Îlot décrocher un poste de cuisinier pour parfaire sa connaissance du métier. Puis se mettre à son compte en mêlant service traiteur et événementiel, son métier d'origine. *« Je suis plus mature, j'ai eu le temps de réfléchir, ma famille me soutient et je vais montrer ce dont je suis capable. »*

Entrepreneur rédempteur

Pour faciliter la réinsertion, les intervenants de l'association, bénévoles ou professionnels, s'interdisent de poser des questions sur les motifs des condamnations. *« Ils ont déjà été jugés, on n'a pas à le refaire. Le fait d'ignorer leur passé nous permet de porter sur eux un regard neuf, tourné vers l'avenir »*, explique Heurtebise. Spécialisé dans la maintenance et la réparation d'équipements

électriques, AK Group partage cette conviction que tout le monde a droit à une seconde chance. La PME compte une vingtaine de salariés avec un passé judiciaire sur un effectif total de plus de trois cents. Et son président, Abdeslam Koulouh, l'assume auprès de ses collaborateurs : *« Au début, certains étaient réticents, mais cela fait partie de notre politique d'inclusion, comme c'est expliqué dans notre livret d'accueil. »* En tant que chef d'entreprise, il n'a d'ailleurs jamais eu à le regretter. Car les salariés à qui l'on tend la main savent se montrer reconnaissants. *« Ils sont très fidèles, ce qui réduit le turn-over, et progressent dans l'entreprise »*, se félicite Abdeslam Koulouh. Un ancien détenu recruté par AK Group qui a pris du galon jusqu'à devenir chargé d'affaires gère ainsi aujourd'hui une équipe d'une quinzaine de personnes. Une rédemption digne de Jean Valjean, qui, dans *Les Misérables* de Victor Hugo, a lui aussi réussi sa réinsertion professionnelle en misant sur le travail en entreprise... ●